

LE BULLETIN

N°11
JUN 2024



ÉVÈNEMENT
**LES SAINT-
MÉDARD DE
FRANCE**

PAGE 6
FINANCES
BUDGET 2024



PAGE 16
ASSOCIATIONS
VIE ASSOCIATIVE



PAGE 21
VIE ECONOMIQUE
NOUVEAU MARCHÉ





DÉCÈS

- // 7 novembre 2023 - François DUFLOT
- // 17 février 2024 - Marcelle VILFEU
- // 28 février 2024 - Michelle DOUALIN
- // 6 mai 2024 - Mauricette LE DAIN
- // 20 mai 2024 - Pierre BÉCHERIE

NAISSANCES

- // 27 novembre 2023 - Nina LASSUDRIE-DUCHESNE
- // 27 janvier 2024 - Louison SAULNIER
- // 28 février 2024 - Valentin OUAIRY
- // 19 avril 2024 - Marvin HAMELIN
- // 07 avril 2024 - Lenny DAVAUD
- // 04 mai 2024 - Ares YVON
- // 19 mai 2024 - Louise GASNIER

PACS

- // 09 décembre 2023 - Damien BATALLER & Aveline DUBOIS
- // 20 avril 2024 - Aurélien DRUSSY & Mégane MARIE
- // 04 mai 2024 - Timothée MORIN & Pauline FRANCO

NOCES D'OR

- // 16 septembre 2023 - Annie et Marcel THEBAULT
- // 13 avril 2024 - Catherine et Daniel ROUSSEL



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- // FOUGLÉ Didier, 11 les Quatre Chemins : Changement de 6 fenêtres et porte-fenêtres.
- // THÉRON Margot, 3 Le Tertre d'Ille : Création d'une ouverture, Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre.
- // TORTA Ophélie, 8 rue Bergamote : Tubage inox extérieur.
- // BOURBET Simon, Moulin d'abas : Pose de 4 panneaux solaires.
- // MORICEAU Philippe, 14 La Bruyère : Construction d'un abri de jardin.
- // VANTARD Pascal, 13 La Côte : Extension d'une maison individuelle.
- // DAY Franck, 22 la Ratulais : Construction d'une serre potagère
- // THEVENET Xavier, 6 la Fontaine de Brou : Clôture bois
- // FERRO Philippe, 9 Darancel : Rénovation d'une maison d'habitation
- // DEGEILH Fanny, 15 La Chapelle Sainte Anne : Isolation par extérieur, Modification de l'entrée, Remplacement des menuiseries extérieures
- // LERETEUX Florian, 8 Beaugard : Sur-élévation partielle de la maison existante.
- // EMERY Hélène, 8bis la Haute Touche : Division en vue de construire
- // ROUSSELOT Valentin, 8 les Préaux : Clôture en bois asymétrique et portail
- // VERDAGUER Bastien, 14 La Bouftiere : Installation de 8 panneaux photovoltaïques

- // LANGLAIS LE FUR Suzanne, 6 Bourienne : clôture rigide avec lames de bois
- // ACQUITTER Yvan, 19, La Chapelle Sainte Anne : Pose de 14 capteurs solaires photovoltaïques
- // LERETEUX Patrick, Le Méseray : Remplacement garde-corps, portes des greniers
- // HERBEL Yannick, 1 résidence des Genêts : Pose clôture rigide
- // LE MOIGNE Gisèle, 21 La Haute Touche : Extension d'une maison individuelle
- // DIACONO Hortense, 19 Le Clos de la Fontaine : Remplacement de la porte d'entrée
- // GUILLEMAUT Cécile, 15 Rue de la Mairie : Réfection des joints des briques en sable et chaux / Remplacement de briques.
- // FAUVEL Marcel, 1 La Ratulais : Isolation par l'extérieur
- // SCI FREGOUET, 5 Maineuf : Remplacement des huisseries, création Vélux, couverture isolation
- // WYCKENS Emmanuel, 8 La Bruyère : Pose de panneaux solaires sur la toiture

PERMIS DE CONSTRUIRE

- // HORVAIS Ophélie, 2 Le Tertre d'Ille : Aménagement des combles
- // BOCQUET Paul, La Bouillonnois : Extension sur 2 niveaux d'une maison individuelle et création d'une annexe.
- // NEOTOA, Allée du Boqueteau, ZAC de la Croisée des chemins : Construction de 8 maisons individuelles groupées
- // BAGOT Vincent, 8bis, la Haute Touche : Construction d'une maison individuelle



Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël BOURNONVILLE, maire
Directeur de la publication et conception : Gildas BOUREL, adjoint
Redaction : Commission communication, élus et acteurs locaux
Impression : 620 exemplaires - Bis Repetita.



Chères médardaises, chers médardais,

Malgré le temps mitigé, le mois de mai aura été un mois haut en couleur avec la réception du 27ème rassemblement des Saint-Médard de France lors du long week-end de la pentecôte, les 18, 19 et 20 mai derniers. Avec l'association 35 des Saint-Médard de France, il nous tenait à cœur de renouveler **cette belle fête**, moment de convivialité, d'échanges qui contribue à l'attractivité et la promotion de nos territoires communal, communautaire, breillien, breton et national avec son marché des régions. **Je remercie tous les partenaires** (association nationale des Saint-Médard, le Conseil Départemental 35, la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné, les communes) pour leurs soutiens financiers et logistiques mais aussi toutes les forces vives du territoire (associations, habitants) pour l'aide précieuse et nécessaire à la bonne organisation de cette manifestation qui a été une vraie réussite.

Le mois de mai fut aussi, **innovant**. Dans la continuité du développement de l'offre commerciale existante, nous accueillons avec plaisir sur la place de l'église, tous les mardis soir « Manger Libanais », de délicieuses spécialités libanaises locales. Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur la **mise en place d'un marché**. Ce long travail, cet engagement de chaque instant, porte désormais ses fruits car depuis début mai, vous pouvez retrouver le samedi matin au sein du jardin de l'église, des artisans et producteurs locaux (détail en page 21). Nous continuons nos recherches pour étoffer ce nouveau marché qui je l'espère sera pérennisé. Donc, il nous appartient à chacun et chacune d'entre nous de **consommer local** car un commerce durable est avant tout un commerce rentable.

Innovant, toujours, dès la rentrée de septembre nous proposerons avec la communauté des communes Val d'Ille Aubigné, dans le cadre de sa compétence mobilité, un nouveau service : **l'autopartage**. Une expérimentation d'une durée d'un an pour la location de cette voiture électrique qui grâce à son éligibilité au bonus écologique, a été financée à 80% par l'Etat dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte. (Voir en page 15)

Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux de génie civil ont lieu depuis quelques temps sur l'ensemble du territoire communal. Il s'agit des travaux pour le **déploiement de la fibre** (très haut débit) initiés par la Région Bretagne et financés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Enfin, je vous rapelle l'importance d'aller voter le 9 juin prochain, lors des élections européennes. L'Europe prend des directives importantes, qui nous impactent au quotidien. Il est donc important d'exprimer nos convictions à travers notre vote.

Dans quelques jours le printemps cèdera sa place à l'été qui nous annonce des moments de repos et de détente tant attendus en famille ou entre amis. Je vous souhaite de passer un agréable été et de bonnes vacances.

A très bientôt

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

- | | | |
|---|--|--|
| 4. CONSEIL MUNICIPAL
Procès Verbaux | 11. SCOLARITÉ
Course solidaire | 16. ÉVÈNEMENT
Les Saint-Médard de France |
| 5. ÉLECTION | 11. JEUNESSE
CMJ | 18. ASSOCIATIONS
Vie Associative |
| 5. BON À SAVOIR | 12. VIE PARTICIPATIVE
Les temps forts | 21. VIE ECONOMIQUE
Marché et La Caboche |
| 6. FINANCES
Réalisé 2023 et budget 2024 | 13. ENVIRONNEMENT | 22. EXPRESSIONS
Mot de la Minorité |
| 8. AMÉNAGEMENT
Etude globale | 14. AGRICULTURE
La cantine | 20. VALCOBREIZH
Les dernières Infos |
| 9. VOIRIE
Services techniques et fibre | 15. VAL D'ILLE AUBIGNÉ
Mobilité et Breizh Bocage | 22. HISTOIRE
Étonnant médardais |
| 10. SOLIDARITÉ
Clichés, St Médard d'Antan | | |



PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2023

// **DISTRIBUTEUR À PIZZA.** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 11 VOIX POUR, 1 ABSTENTION (M LE HEGARAT, 3 VOIX CONTRE (M MOIRE, M VITEL, MME GUILLEMAUT), approuve l'implantation d'un distributeur à pizzas sur le territoire de la commune et autorise M Le Maire à signer la convention relative à l'installation, et la gestion de ce distributeur de pizzas et tout document relatif à ce sujet.

// **RESTOS DU COEUR.** Lors d'une rencontre avec M. le Maire, les représentants des Restos du Coeur locaux ont fait état de la situation délicate dans laquelle l'association se trouve. Pour la section départementale, le déficit est de l'ordre de 400 000€ pour un budget de 1 400 000€. (Forte inflation et fréquentation accrue). En effet le nombre de repas servis en 2023 a bondi de 22% par rapport à 2022. Aussi, M. le Maire, propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle représentant 0.30€ par habitant. Le conseil municipal, approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'antenne locale des Restos du Coeur, d'un montant de 415.50€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2023

// **ASSAINISSEMENT.** Après rappel du contexte et des prochaines échéances en matière d'assainissement collectif soit la construction de la nouvelle station d'épuration et de son besoin de financement, ainsi que les coûts de raccordement et du reste à charge important pour la commune, le conseil municipal approuve les tarifs

suivant à compter de l'année 2024 :

- Abonnement : 40 €,
- Consommation : 1.85 € le m3,
- Taxe de raccordement : 5000 €.

// **VOIRIE.** Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande (avec 8 communes voisines et la CCVIA) pour la consultation relative aux travaux de modernisation de la voirie et de l'assainissement. Le conseil municipal, à l'unanimité décide l'adhésion de la commune de Saint-Médard-sur-Ille au groupement de commandes.

// **SALON DU LIVRE.** Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la participation de la commune au salon du livre 2024 organisé avec 6 bibliothèques du Val d'Ille Aubigné. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation de la commune au salon du livre 2024, la demande de subvention auprès du département, accepte la participation financière de la commune.

// **ÉCOLE.** L'école organise une sortie scolaire visant à emmener les enfants à assister à une représentation culturelle de la Péniche Spectacle. Le contrat stipule, un coût de 793.50€ TTC. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve le versement d'une subvention de 793.50€ à l'USEP de l'école communale de Saint-Médard-sur-Ille permettant la sortie scolaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FÉVRIER 2024

ACSE 175. ACSE 175 est une Association Intermédiaire dont la finalité

est le retour à l'emploi durable ou l'entrée en formation des salariés qu'elle accompagne. La commune bénéficie régulièrement de ses services dans le cadre de remplacements ou de renforts ponctuels. Le conseil municipal, à l'unanimité : approuve le versement de 273.00€

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

// **ASSOCIATIONS.** Après examen et présentation des dossiers de demandes de subventions par la commission « Associations », le conseil municipal à délibéré comme suit : AICA 380€ / ACPG CATM 300€ / Club de l'amitié 300€ / Korason 1000€ / Poires et grelinettes 600€ (Abstention : MME RENOARD)/ Association 35 des Saint-Médard de France 1500€ / Les korriganes 1200€ / USEP 400€ / Saint Médard Tennis de Table 1300€ (2 abstentions M. MOIRÉ et MME GUILLEMAUT) / Saint Méd'Art 400€.

// **PATRIMOINE.** Dans le cadre de la restauration de l'église, l'accompagnement de la fondation du patrimoine serait un avantage significatif pour mener à bien ce projet (accompagnement humain, technique et financier). Ainsi le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion et le versement d'une adhésion de 200€

// **REPAS À 1€.** Depuis le 1er janvier 2024, une bonification de 1€ est accordée aux communes qui respectent la loi EGAlim. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de l'avenant visant à bonifier de 1€ l'aide pour les repas facturés dans une tranche inférieure ou égale à 1€.



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes ont lieu tous les 5 ans et concernent 360 millions d'électeurs. Environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie... Chaque sujet européen impacte notre quotidien. C'est un moment unique qui permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne.

POUR QUI VOTE-T-ON ?

81 député(e)s européen(ne)s seront élu(e)s en France en 2024, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 député(e)s contre 705 actuellement. Les député(e)s européen(ne)s sont élu(e)s au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de député(e)s dépend du nombre de votes recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, les électeur(ric)e)s ne peuvent donc pas changer l'ordre des candidat(e)s sur les listes.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Son rôle est majeur puisqu'il intervient directement dans le processus de décision européenne, c'est-à-dire que lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les député(e)s européen(ne)s amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'union européenne.



C'EST QUAND ?

Le dimanche 9 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00



BON À SAVOIR

TRAVAUX D'ENTRETIEN. Le printemps est arrivé, c'est pourquoi voici quelques rappels de principe ! Les tontes des pelouses et de manière générale, l'usage d'outils de jardinage et de bricolage susceptibles de causer des gênes pour le voisinage sont autorisés :

- Les jours ouvrables, de 8h00 à 19h00
- Les samedis, de 9h à 20h00
- Interdits les dimanches et jours fériés

BRÛLAGE DES DÉCHETS INTERDIT. Pour rappel il est interdit de brûler dans notre jardin ou champs des végétaux verts, branches, feuilles... à l'air libre et dans les incinérateurs (loi 2020-105 du 10-2-2020) Malgré l'humidité que nous constatons actuellement, un arbre mort à proximité d'un bûcher peut vite s'enflammer et devenir incontrôlable, le pire a pu être évité en bordure du bois de crâne il y a quelques jours.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL. Il est rappelé aux propriétaires d'un bâtiment ou d'un bâtiment non raccordé au réseau d'assainissement collectif, qu'ils sont responsables de la mise aux normes et du bon entretien de leur installation d'assainissement non collectif. Si le dernier contrôle réalisé par le SPANC sur votre installation n'était pas conforme, vous devez réaliser les travaux nécessaires dans les délais précisés sur le rapport de contrôle. En cas de non-respect de ces délais vous pouvez être astreints au paiement d'une pénalité.

Pour contacter le SPANC : 02 23 22 21 86 ou spanc@valdille-aubigne.fr. Également des informations sur : <https://www.valdille-aubigne.fr/environnement/assainissement-non-collectif-spanc/>



RÉCUPÉRONS L'EAU DE PLUIE ! 25€ offert par le CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais) +10% remise en caisse de la part du magasin pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie et ses accessoires (kit de raccordement à la gouttière, socle et robinet).

Opération valable jusqu'au 30/11/2024 et dans la limite des 1000 premiers bons d'achat validés. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en magasin. Pour vous procurer votre bon d'achat, rendez-vous sur le site internet : www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023

Retour en chiffres sur les principales dépenses réalisées en 2023 :

GRUPE SCOLAIRE



Réalisé 17 654 €

- ✓ Changement de l'éclairage des classes par du LED
- ✓ Achat de mobilier
- ✓ Installation d'un jeu et réfection du sol souple

VOIRIE



Réalisé 47 847 €

- ✓ Programme annuel - Réfection de route (La chapelle Sainte-Anne)
- ✓ Réparation et entretiens divers
- ✓ Panneaux signalisation et peinture au sol
- ✓ Abri bus Camping

BÂTIMENTS



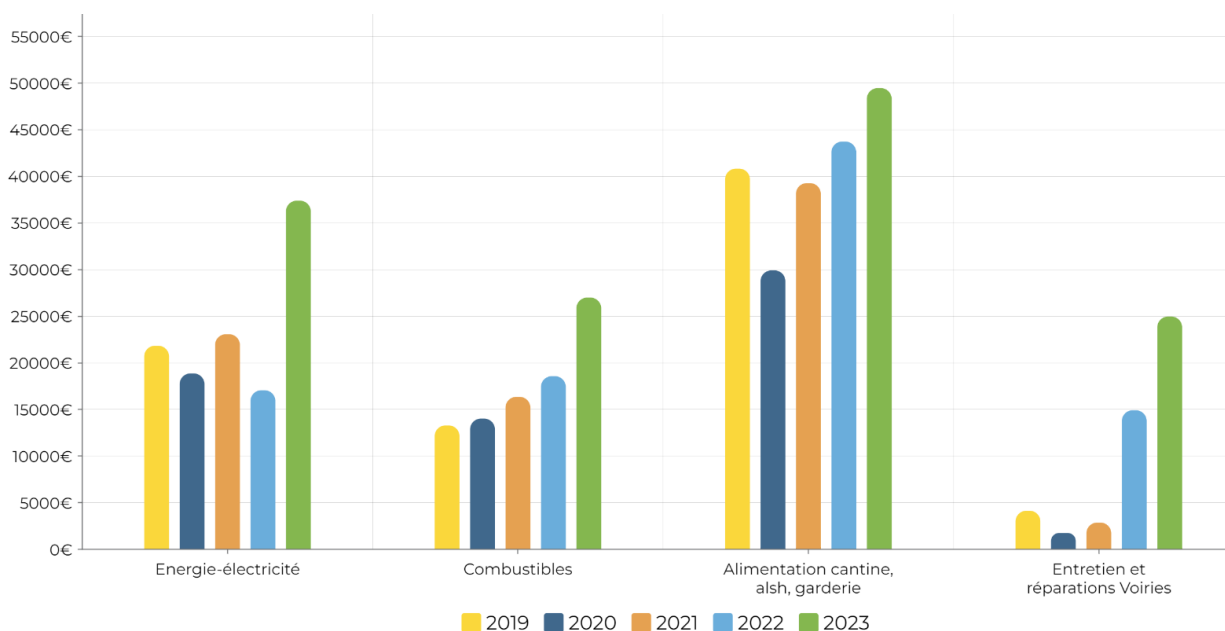
Réalisé 31 443 €

- ✓ Salle AM Rivière : Remplacement chaudière
- ✓ Mairie : Réfection mur arrière et de la façade + enseignes
- ✓ Mairie : Mise en place d'une alarme

Au total, 116 932 € d'investissements ont été réalisés pour 211 464 € budgétisés. Plusieurs raisons : Poche incendie au lieu-dit Beauregard (Acquisitions de terrain en cours) : 20 000 €. Acquisition foncière en cours pour le projet de revitalisation du Bourg : 45 000 €. Tous ces investissements sont reportés et prévus en 2024 à l'image des travaux d'électricité intérieurs de l'atelier technique réalisés début 2024.

ÉVOLUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

L'année 2023 a été particulièrement marquée par une augmentation très sensible des coûts énergétiques (+119% en électricité et + 45% en gaz par rapport à l'exercice 2022). Ceci malgré une **baisse notable de la consommation** des énergies, tant en électricité qu'en gaz.

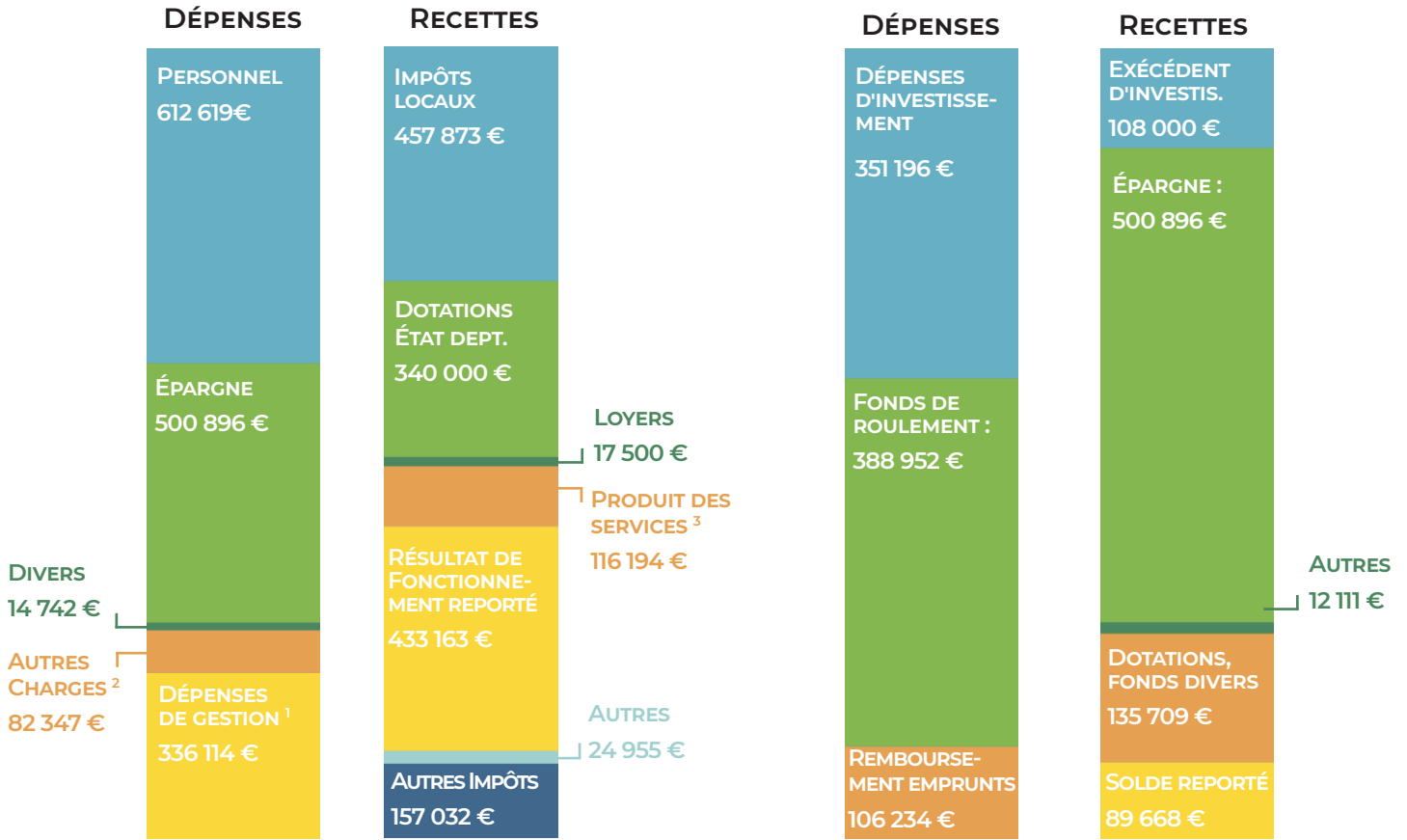


LE BUDGET PRINCIPAL 2024

2 393 102 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT 1 546 718 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 846 384 €



¹ DÉPENSES DE GESTION :
Énergie, alimentation, cantine,
petits travaux de maintenance, etc.

² AUTRES CHARGES :
Subventions aux associations,
indemnités des élus, etc.

³ PRODUIT DES SERVICES :
Recettes générées par les services
(Cantine, centre de loisirs, etc.)

L'épargne de fonctionnement constituée du résultat de fonctionnement et du solde positif de la clôture du Lotissement des Poiriers, va nous permettre de prévoir un important programme d'investissements pour 2024 sans avoir recours à l'emprunt.

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

BÂTIMENT 74 200 €



- ▶ Toiture de la bibliothèque
- ▶ Carport à la salle des sports
- ▶ Travaux d'électricité et extérieur de l'atelier technique

SÉCURITÉ 26 396 €



- ▶ Achat terrain et installation poche incendie à Beauregard
- ▶ Installation d'une Alarme à l'atelier et salle des sports

VOIRIE 86 000 €



- ▶ Réfection de route à neuf
- ▶ Réparations diverses
- ▶ Signalisations
- ▶ Création de 2 arrêts de car

MATÉRIEL 36 000 €



- ▶ Installation d'un monte-charge à la cantine
- ▶ Achat d'un camion pour les services techniques

ÉGLISE 25 000 €



- ▶ Frais d'étude
- ▶ Travaux de consolidation de la toiture

AMÉNAGEMENT DU BOURG 75 000 €



- ▶ Acquisition foncière
- ▶ Frais d'étude et levée topographique



L'ÉTUDE DE RÉ-AMÉNAGEMENT SE POURSUIT

Chacun le sait, notre commune est amenée à s'étendre et à accueillir de nouveaux habitants dans les prochaines années. Il faut donc accompagner ce changement démographique sans altérer le cadre de vie pour qu'il continue à offrir des services, des espaces fonctionnels, embellis et sécurisés.

La municipalité a établi, avec l'aide du département, un cahier des charges permettant de recruter un bureau d'études. Au terme des consultations réalisées en début d'été 2023, le groupement d'étude SITADIN/SERVICAD a été retenu. En ayant une **vision globale du bourg**, l'objectif de l'étude est de formuler des **propositions d'aménagement** et de développement de la commune en travaillant entre autres sur des thématiques et secteurs identifiés.

PHASE 1 : DIAGNOSTIC

La première étape importante de l'étude a consisté à réaliser un diagnostic : Analyse des atouts, des faiblesses, des opportunités et des contraintes du territoire. Dans l'objectif de recueillir un maximum de données et d'élaborer un diagnostic au plus juste, **2 rendez-vous importants** se sont déroulés, invitant les habitants de la commune à participer.

Le 15 novembre 2023, la municipalité accompagnée du bureau d'études a organisé **UNE TABLE RONDE** en réunissant une quinzaine de personnes représentatives de la commune (Président(e) et membres d'associations, agent communal, commerçant, membre de l'assemblée des sages, assistante maternelle, nouvel habitant, habitant du bourg ou de l'extérieur, élu et ancien élu, etc.). Puis le samedi 25 novembre, lors de **LA BALADE URBAINE**, plus de 50 personnes se sont retrouvées pour déambuler par groupes dans le bourg.



Lors de ces deux temps forts, chaque habitant était invité à parler de l'usage qu'il a des lieux, des besoins, points faibles, points forts, des problèmes de déplacements, de circulation, de stationnement au sein du centre bourg.

- Si sur certaines thématiques chacun est **unanime** (à l'image de la qualité unique de la place de l'église ou de la vitesse parfois élevée dans certains secteurs) d'autres sujets peuvent parfois **faire débat** (A l'exemple du terrain multisport du Puits Neuf : doit-il rester ainsi, devenir un parking ou un espace vert sous forme de parc ? La rue des écoles doit-elle passer à sens unique ou rester à double sens ?). Autant de questions auxquelles il faudra apporter des réponses et parfois arbitrer dans un seul objectif : **l'intérêt général**.

Les **comptes-rendus** de ces échanges sont disponibles en mairie ou en ligne ici : <https://saint-medard-sur-ille.fr/etude-damenagement>. Toutes ces données ont permis au bureau d'études d'entrer dans la seconde phase au cours du premier semestre 2024.



PHASE 2 : SCENARIO

Depuis le début de l'année 2024, le bureau d'études a travaillé sur plusieurs esquisses et scénarios qu'il a pu présenter à la municipalité au cours de 2 réunions de travail. Dans un premier temps, le but est de **définir un sens de circulation** dans le centre bourg, pour ensuite en faire découler l'aménagement. Pour s'assurer de la faisabilité, la commune a mandaté un géomètre pour faire un relevé topographique précis des emprises communales et dénivelés. Ce relevé est maintenant établi, permettant d'ici cet été ou en septembre prochain de **convier à nouveau les habitants**.



DES NOUVELLES DU SERVICE TECHNIQUE

UN NOUVEAU VÉHICULE

Après plusieurs mois de recherche, la commune vient de se doter d'un nouveau camion benne pour les besoins du service technique. Ce camion de 3,5T vient en remplacement de celui qui durant plusieurs années a sillonné les routes communales et qui était arrivé en bout de course. Pour un montant d'achat de 12 962.40€ TTC ce véhicule d'occasion de marque IVECO est fonctionnel grâce à ses équipements (benne hydraulique, ridelles, râtelier de rangement, caissons, attache-remorque, etc). Il est destiné aux travaux de voirie, d'entretien des espaces verts mais aussi au transport de matériel lors des fêtes et des manifestations.



VOUS L'AVEZ INÉVITABLEMENT CROISÉ ...

Depuis l'Automne dernier, Julien PONCELET jeune quarantenaire Chasnéen a rejoint Ludovic au Service Technique. Il a auparavant suivi une formation « espaces verts et production végétale » et ensuite un BTS vente de végétaux. Après 14 ans passés dans la gestion de la vente de fleurs coupées chez un grossiste rennais, et suite à l'arrivée de sa deuxième fille, il est reparti en formation à la MFR de St Grégoire pendant 9 mois pour apprendre les métiers du bâtiment et maintenance. Il en a profité pour utiliser son compte CPF pour se former au maniement de nacelle et mini pelle.

C'est donc avec ces nouvelles compétences, qu'il a postulé au poste d'agent technique sur notre commune qu'il apprécie pour son dynamisme. Les tâches très variées qui lui sont confiées lui conviennent et il prend notamment plaisir à participer au fleurissement de notre commune. Son souhait est d'être titularisé dans ses fonctions pour maintenir une vie de famille équilibrée, d'autant plus qu'il vient d'être papa d'un petit garçon début Mai.

LA FIBRE SE DÉPLOIE

Nous sommes tous impatients d'être raccordé à la fibre. Son déploiement est devenu concret ces derniers mois par les travaux engagés par Megalis (Maître d'ouvrage), Axione (concepteur-réalisateur) et les entreprises. En agglomération, les études d'aiguillages des fourreaux ont été réalisées, les armoires de télécommunication ont été posées ainsi que des "chambres" enterrées. Le réseau fibre empruntera au maximum **les infrastructures existantes** : dans les fourreaux télécoms, ou bien en s'appuyant sur les poteaux existants. Dans certains secteurs de la commune, il n'existe pas de telles infrastructures mobilisables. De nouveaux poteaux sont alors plantés et quelques travaux de voirie permettront d'enfouir le réseau ponctuellement.



DÉMARCHES INDIVIDUELLES

Plus d'un an de travaux sera nécessaire pour le déploiement complet dans la commune. L'ouverture à la commercialisation est attendue, sauf imprévu, **courant 2025**. Une large communication des opérateurs télécoms, relayée par la mairie, sera réalisée quelques semaines avant. Il n'y a aucune obligation à se raccorder à la fibre optique. Une fois éligible, **vous contacterez votre opérateur** télécom afin de souscrire un abonnement. Un technicien viendra alors installer une nouvelle prise optique à domicile et tirera une fibre entre cette prise et le boîtier de raccordement du réseau extérieur le plus proche.

NOUVEL ADRESSAGE

12

N° 1 et 3

A l'occasion de l'arrivée de la fibre, et pour être conforme à la nouvelle législation, le travail d'adressage s'est poursuivi dans le but d'attribuer un numéro à toutes les habitations n'en possédant pas. **Les plaques vous seront distribuées** dans vos boîtes aux lettres, accompagnées d'un courrier explicatif pour vous aider dans vos démarches administratives. Ce nouvel adressage s'accompagnera d'un renforcement de la signalisation pour certains hameaux dispersés ou peu indiqués.



CLICHÉS D'HISTOIRE : PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE

À l'occasion du 27^{ème} rassemblement des Saint Médard de France, les élus et les membres du Centre Communal de l'Action Sociale ont profité de cette occasion **pour inaugurer l'exposition** « Clichés d'histoire », parcours photographique et audio retraçant en images et en paroles l'histoire d'ainés médardais.



Les « seniors plus » du groupe des causeries de St Médard ont été accompagnés par les deux photographes de l'atelier DÉCLIC, Dimitri et Romain ainsi qu'Anapoly pour la réalisation des textes. À l'occasion de l'inauguration étaient présents Claude JAOUEN, Président de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, Gaëlle MESTRIES et Ludovic Colombel conseillers départementaux, Thierry BENOIT Député, Jean-Luc CHENUT Président du conseil départemental, Sylvie QUI-LAN représentante de la conférence des financeurs, Anne PINAULT représentante du CLIC de l'Ille et l'Illet ainsi que Jeanne POPPE, coordinatrice du CLIC de ST Aubin d'Aubigné sans qui ce projet n'aurait pu être réalisé. **L'exposition est accessible aux heures d'ouverture de la mairie** sur plusieurs mois afin de laisser le temps à ceux qui le souhaitent de venir écouter ces histoires.

MAGALIE DUFOUR

LES SAINT MÉDARD'ANTAN

Les Saint-Médard'Antan regroupe des personnes habitant St Médard ou la CCVIA, de plus de 60 ans ou ayant une santé déficiente. Nous nous retrouvons tous les lundis de 14h à 16h, voir plus. Les neurones chauffent avec des exercices de mémoire, les voix s'éclaircissent grâce aux chants ou karaoké. Nous quittons St Médard de temps en temps pour aller voir la mer (ou autre chose) en minibus* avec Denis notre chauffeur très attentionné. Ce sont toujours des moments très joyeux, remplis de rires, d'idées, de plaisirs et d'inattendu !

Senior, ne vous ennuyez plus ! Venez causer au St Médard'Antan le lundi de 14h à 16h salle Jacques Jérôme Fontaine à côté de la mairie



ESCAPADE À PÉNESTIN

Vendredi 12 avril, 14h00, c'est l'heure du départ ! Le minibus* est plein, la remorque bien attachée, il fait soleil, 9 partants pour l'aventure !

1^{er} arrêt : Rochefort-en-Terre. Un superbe château entouré d'un grand parc avec une petite chapelle et un musée de l'étrange. Très beau bourg fleuri ! Arrivée au gîte des *Amis de la Nature* de Pénestin ou chacun trouve son lit. Puis repas breton fait de galettes et crêpes maison. Le voyage a un peu bousculé le cidre, qui pète et déborde !

Après une bonne nuit, visite de Pénestin où chacun essaie de trouver les réponses au **fil rouge** qui leur est proposé chaque jour. Ex : prendre en photo un senior qui ne fait pas partie du groupe ou un couple se tenant par la main. Pour ceux qui le peuvent l'après-midi, chasse aux huîtres dans les rochers ! La météo est au beau fixe, quelle chance ! Elles étaient bonnes nos huîtres sauvages avant de continuer sur une délicieuse raclette. Très bonne ambiance dans le gîte que nous partageons avec un groupe de normands.



Dimanche matin, on range tout, on fait le ménage et direction Arzon. Nous avons choisi un restaurant face à la mer. Ensuite Vannes... Hélas, le service fut très très long. Nous dûmes renoncer à visiter Vannes. Ce sera pour l'année prochaine. La bonne humeur et le soleil ont accompagné nos 3 jours de villégiature. **A recommencer !**

*celui mis à disposition par la Communauté de communes et dont l'adhésion pour la commune est de 100€ / an

JOSIANE DETOC



LA COURSE SOLIDAIRE LE 12 JUIN 2024

Parmi les nombreuses sorties et actions proposées par l'école de l'Hermine, une tient particulièrement à cœur aux enfants et enseignants : la course solidaire organisée chaque année. Handi-sport 35 est l'association choisie par les enseignants pour 2024. C'est un **projet citoyen, solidaire et sportif** qui se déroule en plusieurs temps:

- En avril-mai les élèves ont été sensibilisés en classe à l'action de cette association et au handisport en général. Ils ont participé à des **ateliers sportifs avec un handicap fictif** sensoriel et/ou physique (pétanque assis, Volley assis et parcours en fauteuil roulant).
- Les élèves doivent trouver des parrains qui s'engagent à faire un don (0,50cts, 1€, 2€...) par tour parcouru par l'enfant dans la limite de 10 tours.
- Le grand jour : le mercredi 12 juin les élèves prennent le départ, à chacun de faire à son rythme et de son mieux. L'école se charge de compter les tours pendant que les parents et encadrant encouragent nos sportifs du jour.



L'ambiance y est toujours très festive, les parents amènent des gâteaux à partager et les enfants sont fiers de leur mission qu'ils prennent très à cœur. Dans les 15 jours qui suivent la course, les **promesses de dons** sont récoltés par les enfants chez les personnes les ayant parrainées. Et enfin, ils ramènent à l'école les sommes que l'Hermine se chargera de reverser à l'association. Le tour est de 100m pour les maternelles, de 200 m pour les Cp/CE1 et 300m pour les CE2/CM.

Vous souhaitez soutenir ce projet ? **Les enfants attendent vos applaudissements** et encouragements le 12 juin sur le terrain au dessus de la salle des Sports ! L'an dernier, plus de 3000€ ont été récoltés grâce aux petits sportifs puis reversés à l'association des Chiens Guides d'Aveugles.

KARINE GUIBAUDET



LES ACTIONS DU CMJ



Avant tout, je peux vous présenter notre nouvelle maire junior, Tessa Lamade dont l'élection a eu lieu le 20 avril dernier. Le fil rouge de ce début d'année a consisté à se retrouver plusieurs samedis en compagnie de Nadia (étudiante des beaux-arts) pour peindre la fresque sur l'un des pieds du viaduc. Dans le froid, parfois sous la pluie, cela n'a pas été si simple, mais le résultat en vaut la peine !

En mai, le planning a été plutôt chargé avec la participation des membres et ex-membres du conseil municipal des jeunes à la commémoration du 8 mai devant le monument aux morts. La même équipe a participé au grand événement communal : le rassemblement des Saint-Médard de France ! Le CMJ a été présent à l'inauguration du marché le samedi matin et a servi les convives lors du repas de Gala du dimanche soir.

À venir, plusieurs dates importantes sont programmées : les élections européennes le 9 juin, une visite du Parlement de Rennes et toujours la participation aux PaCS. L'inauguration de la fresque initialement prévue le 8 juin, est malheureusement reportée en raison de tags qui ont fortement dégradés notre projet.

Pour finir, vous pouvez découvrir une nouvelle édition du journal « Le petit Médardais » ci-jointe.

LES MEMBRES DU CMJ, TRISTAN LE HÉGARAT ET JOSIANE DETOC





LES TEMPS FORTS DE LA VIE PARTICIPATIVE

Les réunions ou les rencontres sont des moments d'échanges privilégiés entre élus et habitants.

3ÈME RÉUNION DE QUARTIER

Pour la troisième réunion de quartier organisée, Monsieur le Maire et les élus sont allés le samedi 22 Mars dernier à la rencontre des habitants du quartier de la **Croix de Brin /La Ratulais/La Molière et Champ fleuri**. Ces rencontres sur site permettent d'entendre et de toucher du doigt les points à améliorer ou à corriger. Le sujet, qui revient sans surprise, est la vitesse des véhicules traversant le hameau et la fréquentation aux heures de pointe. Selon le relevé du radar pédagogique positionné pendant plus de 2 mois, on constate tout de même une vitesse moyenne raisonnable (47km/h) en baisse par rapport à 2022, malgré quelques excès de vitesse à la marge. **Ce moment partagé** est aussi la remontée d'observations comme un panneau 50km/h disparu, des chicanes à repenser, et quelques marquages au sol effacés... Pour rappel, ce tronçon de route est intégré à l'étude de réaménagement du bourg dont les premières esquisses et solutions arriveront prochainement.



JOURNÉE CITOYENNE

Mission accomplie lors de la journée citoyenne le samedi 27 avril 2024 ! Bonne humeur et travail : le but de la journée participative est rempli et en prime un résultat plutôt sympa qui redonne notamment du peps à la place de l'église. Massifs, plantations, débroussaillage, désherbage, préparation pour peindre la porte de l'église, nettoyage des tables au canal, etc... **Merci beaucoup aux participants** d'avoir bravé la pluie, aux président(e)s et membres d'associations, enfants, habitant(e)s, élu(e)s.



MAISONS FLEURIES

Même si la chaleur se fait attendre, la nature, elle, est repartie. Certes certaines fleurs restent dans leur enveloppe mais le printemps a quand même joué son rôle. Déjà 2 visites de jardins à ce jour. Nous avons pu admirer : les magnolias, camélias, rhododendrons, azalées flamboyantes, oranger du Mexique, iris et bien d'autres encore. Nous attendons avec impatience qu'un jardin soit épanoui à point pour continuer nos découvertes. Si vous avez un jardin fleuri et désirez **rejoindre le groupe « Maisons Fleuries »**, prenez renseignements à la mairie.



HEREDITAS MEDARDI

Une nouvelle association est née. Elle a pour nom : HEREDITAS MEDARDI. Cette association a pour but la réalisation de tout projet tendant à promouvoir, à protéger, entretenir et à mettre en valeur le patrimoine historique **-en particulier l'église-**, culturel, naturel de Saint-Médard-sur-Ille, ainsi qu'à la sauvegarde de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Ses membres sont : Michel SARRET, Valérie MARÉCHAL, Jeanine DOMINICÉ, André DOMINICÉ, Nicole SARRET, Tristan LE HÉGARAT, Dominique CATY, Josiane DETOC, Simon BOURDET et Christine DERBRÉE.



NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

On nous parle de changement climatique, de solutions à trouver... Nous avons tous un rôle à jouer pour inverser le sens de la marche ou au moins en ralentir la progression.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Tout d'abord, à l'échelle de la commune, les fauchages tardifs engagés depuis plusieurs années permettent à la flore d'héberger et nourrir insectes et petite faune. Nous souhaitons aussi introduire la gestion différenciée des espaces verts en milieu urbain. Cette méthode fait appel à des connaissances du territoire et des technicités particulières et nécessite d'associer plusieurs acteurs et en particulier un responsable technique dont nous ne disposons pas pour l'instant.

La gestion différenciée, quesako ? La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. L'objectif est de proposer de nouvelles techniques de gestion, respectueuses de la santé des usagers et de la biodiversité. Une tonte raisonnée et différenciée, par exemple, en priorisant des zones tondues régulièrement et d'autres plus variablement, favorise la biodiversité.

VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE

La question qui revient régulièrement : Quand allez vous végétaliser la cour d'école ? Nous savons tous que la température au sol grimpe plus vite sur un sol minéral que sur un sol enherbé ou organique. Nous nous tenons informés très régulièrement des différentes possibilités d'aménagement auprès d'acteurs du territoire (ALEC, BRUDED...) Nous sommes convaincus que des **améliorations sont à programmer**, et nous allons prendre conseil auprès de professionnels ou organismes spécialisés que nous avons rencontrés lors de diverses présentations et journées conseils. Être bien accompagnés sur ce type de projet est primordial, et le retour d'expérience est très enrichissant.

LA SPIRALE À INSECTES

Lors du dernier conseil d'école, nous avons été rassurés d'apprendre que le jardin avec la spirale était un vrai support pédagogique et qu'il était très régulièrement utilisé par les professeurs. Nous sommes ravis d'avoir misé sur ce projet et pouvons dire qu'il est le premier maillon d'une **chaîne de vie verte pour les enfants**. Nous en profitons pour remercier Gaëlle, déléguée des parents d'élèves, qui va organiser des ateliers entretien du lieu dans la convivialité.

A VOS SEMIS !

Nous le savons tous, sans insectes, notre destinée serait courte. Comme tout le monde peut contribuer à éviter l'extinction des butineurs nous avons voulu **vous associer au fleurissement** dans votre jardin d'un petit m2 (600 foyers = 600 m2 de fleurs). Et pour que cette opération ait encore plus de sens, nous avons convié plusieurs acteurs : Les aquarelles sur le paquet ont été réalisées par des membres de l'association des peintres Saint Méd'Art, les étiquettes ont été collées par les dynamiques Saint Médard d'Antan, la mise en sachet des graines par les élus.

On récolte
ce que l'on
s'❤️

🐝 1, 2, 3 semez !



"Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants"

ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY



QU'EST-CE QU'ON MANGE CE MIDI À LA CANTINE ?

Nous avons la chance de disposer d'un service de restauration scolaire de qualité. Les menus sont variés, préparés sur place avec des **produits bio ou de circuits courts et raisonnés**, respectant ainsi les engagements de la loi EGAlim.

L'approvisionnement des produits est fait notamment auprès de l'épicerie de Mme Sapin de notre commune ou via le réseau AgroBio35. Nous souhaitons mettre à l'honneur deux agriculteurs voisins qui **alimentent aussi notre cantine** : le P'tit Gallo pour les laitages et Dans le M'ille pour la viande de porc.



LE P'TIT GALLO
MONTREUIL LE GAST – EN LISIÈRE DU BOIS
DE CRANNE

20 ans qu'Yves SIMON s'est installé à la ferme de la Janaie, reprenant ainsi l'exploitation de ses parents (et arrières grands-parents). Très vite Yves a fait le choix de transformer son lait bio d'un troupeau de vaches Prim'Holstein et Jersiaise en yaourts, fromages blancs, riz au lait et semoule au lait entre autres. La restauration collective a été son principal débouché pour commencer, puis les magasins circuit court et supermarchés et depuis plusieurs années au magasin à la ferme les mercredis, vendredis à partir de 16 h 30 et samedis matins.



DANS LE M'ILLE
MONTREUIL SUR ILLE – À PROXIMITÉ DU CANAL QUE
NOUS PARTAGEONS !

Mathieu Mancel a repris l'exploitation familiale d'élevage de porcs depuis 2000, sa femme Morgane l'a rejoint en 2006. Ils cultivent des céréales (colza, blé, orge, maïs, féveroles) pour l'alimentation de leurs cochons qui sont nés et élevés sur l'exploitation en conventionnel. D'autres cultures sont produites sur la ferme comme le sarrasin, les lentilles et le quinoa. Ils disposent d'un laboratoire de transformation avec un salarié boucher, charcutier. La fabrication est artisanale, les mélanges d'épices maison, sans sel nitrité et sans additifs. Vous retrouvez tous leurs produits au magasin à la ferme les mercredis, vendredis (16h-19h) et samedis (9h30-12h30) avec beaucoup d'autres produits locaux.

TOUT LE MONDE SE RÉGALE !

La brigade de cuisinières Rozenn, Nathali et Ivone prépare chaque jour près de 130 repas variés et équilibrés. Chaque mercredi, place au repas inter-générationnel : une douzaine de personnes reprennent la direction de l'école pour manger avec les enfants pour le plus grand bonheur de tous.

ISABELLE RENOUARD



CANTINE À 1€

Rappelons qu'en juillet 2022, la municipalité de Saint-Médard-Sur-Ille a fait le choix de bénéficier du dispositif "Cantine à 1 €" en adoptant la convention « Tarification sociale des cantines scolaires » pour 3 ans. A cet effet, **l'état verse une aide financière** de 3€ par repas servi dans le cadre d'une grille de tarifs progressive allant de 0.80€ à 3.00€ calculée selon les revenus des familles (4.95€ dans le cas d'une majoration).

ET DANS LES AUTRES PAYS ?

Quelle chance pour nos écoliers médardais d'être français ! En Allemagne, Angleterre, Danemark ou Norvège certains élèves mangent chez eux, les autres emportent leur repas avec des sandwiches, des légumes, des fruits, etc. Dans tous ces pays, les petites boîtes à repas (lunch-box, matpakke, brotdose) sont **préparées par les parents**. Arrivées à l'école, elles restent dans le cartable et ne sont jamais mises au frigo. En Espagne, c'est comme en France, le coût est relativement élevé suivant les régions (jusqu'à 6,20€ en Catalogne). Si Saint-Médard était en Suède ou en Finlande, le rêve ! Les fournitures scolaires, la cantine et les voyages seraient payés par les écoles pour tous les élèves.

L'AUTO PARTAGE ARRIVE CHEZ NOUS !



Depuis 2017, Le Val d'ille-Aubigné dispose de trois véhicules électriques (Zoé) qui sont mis à disposition des communes pendant 1 an (de septembre à septembre). La municipalité de Saint-Médard-sur-Ille a répondu favorablement à la prochaine mise à disposition en septembre 2024. Pour profiter des avantages de la voiture électrique en toute liberté et faire des économies, vous pouvez **louer ces véhicules** à la journée ou à la demi-journée.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. S'inscrire et faire sa réservation en ligne sur le site e-Colibri <https://ccvia.e-colibri.eu/> ou via l'application mobile VIA Autopartage (App Store / Play store)
2. Je réserve le véhicule de mon choix et j'attends la validation par un mail de confirmation
3. Je débloque le véhicule avec un badge ou mon smartphone. Avant la première réservation, je récupère mon badge d'accès dans la mairie où le service est proposé
4. Je ramène la voiture à la station de départ et je la remets à charger
5. Je paie selon le temps d'utilisation

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Il s'agit d'un système connecté :

- 7 € de 30 minutes jusqu'à 6h de location
- 10 € de 6 h à 12h de location (réduction de 50% pour les étudiants et demandeurs d'emploi)

CONTACTEZ LE SERVICE MOBILITÉ
02 99 69 86 86 - mobilites@valdille-aubigne.fr - www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage/



ESSAYEZ LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Le service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) de la Communauté de commune se renforce en ajoutant 2 vélos pliants et 2 vélos cargos et des nouveaux types de vélos et accessoires. L'accès au service (distribution, restitution...) le plus proche : le siège de la CCVIA – 1 La Métairie - à Montreuil-le-Gast. Information et modalités sur le site de réservation en ligne : <https://viavelo.valdille-aubigne.fr>

Breizh Bōcage RESTAUREZ LE MAILLAGE BOCAGER DU TERRITOIRE

La communauté de communes accompagne les **exploitants agricoles et propriétaires fonciers** à la gestion et à la plantation des haies bocagères, par le biais de deux programmes d'aides :

- **LE PROGRAMME BREIZH BOCAGE 2023-2027** : dispositif régional cofinancé par la Région Bretagne et l'Union Européenne, avec la participation de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le département d'Ille et Vilaine et la communauté de communes. Ce dernier vise l'amélioration du maillage bocager, par des actions de plantation et d'améliorations des fonctionnalités des haies. Sont financés des travaux de plantation de haies, de création de talus, et d'entretien des jeunes haies pendant les 3 premières années ; ainsi qu'un accompagnement technique tout au long du projet. Les travaux préalables sont à la charge du bénéficiaire : retrait de clôture, débroussaillage et travaux du sol. Pour être éligible, le projet doit se situer sur une parcelle agricole, et représenter au minimum 200 mètres.
- **LE PROGRAMME DE PLANTATION LIBRE** : dispositif local visant l'utilisation d'essences locales dans les plantations de haies. Cet outil vient en complément du dispositif régional, et est destiné aux projets de petite taille, situés à l'interface de parcelles agricoles, en bordure de zone urbaine par exemple. L'aide accordée permet le financement des plants forestiers à hauteur de 500 euros TTC maximum.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Céline GUILLY au 06 42 83 94 12 ou à environnement@valdille-aubigne.fr. Inscriptions avant le 15 juillet 2024.





27^{ÈME} RASSEMBLEMENT DES SAINT MÉDARD DE FRANCE

Depuis 1995, les communes avec le même patronyme que le notre partagent l'envie de croiser leurs atouts culturels, culinaires, économiques et touristiques lors de rencontres annuelles. Cette année et pour la deuxième fois (après 2012), c'est sur notre commune qu'avait lieu la fête : 12 délégations venues de toute la France ont débarqué à Saint-Médard-sur-Ille durant le week-end de la Pentecôte. Retour sur cet événement préparé par l'association 35 de notre commune !

J-4. Après 2 ans de préparation, l'association 35 des Saint-Médard de France réunit les bénévoles. **Pas moins de 85** sont nécessaires pour la réussite du week-end. Tous sont à l'écoute du programme énoncé par Paul Pierrick ROGER, président, et les membres du bureau, responsables de secteurs.



J-2. Les préparatifs s'accroissent : Les chaises et tables prêtées par les communes voisines sont récupérées, les parkings sont ouverts et balisés, la salle des sports est protégée par les moquettes, les parapluies suspendus sont ouverts et les derniers sont installés dans les arbres pour colorer la place de l'église.



J-1. Vendredi 18 mai, la place de l'église change de visage ! Les bénévoles s'affairent pour monter les barnums, tirer les câbles électriques, placer le camion podium, préparer les repas, etc. Pendant ce temps, les premiers camping-cars et équipages débarquent, certains ont fait 600km pour arriver la veille, à temps. Pour clore la journée, un repas préparé par l'association est servi à la salle des sports à déjà prêt de 160 personnes. Les délégations rejoignent leur hébergement : chambre d'hôtes, MFR, hôtel mais aussi beaucoup de médardais qui accueillent chez eux des hôtes pour le week-end.

JOUR J, SAMEDI : Top départ ! Le soleil se lève et les premiers bradeurs commencent à investir la Rue des écoles. Les délégations installent leurs produits locaux venus de toute la France. Les nombreux visiteurs peuvent déguster les spécialités des différentes régions (vins, fromages, omelette aux cèpes, magret de Canard, huîtres, fraises, brioches, planches apéro, foie gras, etc). Plusieurs animations sont proposées comme le concert de Harpe joué dans l'église par Catherine Baudichet, l'exposition Clichés d'histoires, la visite du manoir ou encore la chorale de Korason qui a notamment chanté la reprise de la chanson des Frères Jacques «A la St Médard».



À 11h00, l'inauguration officielle du rassemblement a lieu sur le podium en présence des partenaires et instances : Thierry BENOIT Député, Jean-Luc CHENUT Président du conseil départemental, Gaëlle MESTRIES et Ludovic Colombel, conseillers départementaux, Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné, Ginette EON-MARCHIX, vice présidente en charge du tourisme à la CCVIA et Noël Bournonville, Maire.

L'après-midi, la fête bat son plein autour du canal. Au son des deux fanfares et biniou se déroule le marché artisanal et la démonstration de cuisson au fournil proposé par l'association l'Écot'pain du fournil et Ça Fourm'ille. Les participants peuvent jouer à des jeux bretons, visiter la carrière, se balader en calèche ou à vélo le long du canal, assister à la démonstration de pilotage de drones avec GFPV Racing, admirer les tableaux de l'association Saint Med'Art et laisser quelques gouttes de sueur au parcours du combattant conçu par l'association des Anciens combattants.

Le soir, l'ambiance est de retour sur la place de l'église avec les notes de musique bretonne joué par Trad Awen. Les visiteurs sont initiés à la danse bretonne par Eoline de Melesse. Chacun peut se restaurer grâce aux food trucks installés. Vers 21h00, le Fest noz laisse place à de la musique plus traditionnelle avec Pierre Dupont. La fête se termine vers 1h00, tout est démonté dans la foulée par les bénévoles qui libèrent la place de l'église.

DIMANCHE. Tôt le matin, une autre équipe de bénévoles sert les petits déjeuners dans la salle des sports aux délégations. Le ventre rempli, les quelques 200 participants partent en car visiter les villes de Saint Suliac, Saint Jouan des Guérêt et Saint Malo sous un beau soleil.



Le soir, de retour à Saint-Médard-sur-Ille, ont lieu **les traditionnelles intronisations**. Ainsi, sont intronisés dans la confrérie des Saint-Médard-de-France, Dominique Guérin, Marie-Françoise Lebossé, Arnaud Delatouche et Solange Cudennec. Ils sont à l'occasion récompensés de leur investissement depuis de nombreuses années dans l'association.

- Après un pot offert par la municipalité, 350 personnes se retrouvent dans la salle des sports pour partager un **repas de gala** cuisiné par S&B Brault Traiteur et servi par l'équipe du Tennis de Table, de jeunes bénévoles et le CMJ. Tous ont pu apprécier la décoration de la salle et l'animation musicale de Yannick Musik. En fin de soirée, Christian Gachignard et Paul Pierrick Roger remettent la clé à la commune de Saint Médard de Guizière qui organisera le rassemblement l'année prochaine.



- **LUNDI.** 2 visites sont proposées aux délégations qui n'ont pas repris la route : une balade aux 11 écluses de Hédé ou bien la découverte de la Brasserie Drao ouverte pour l'occasion. Un dernier repas est partagé à midi avant que les derniers participants repartent en direction de leur Saint-Médard, ou Saint Barnabé. L'après-midi et les jours suivants, les bénévoles mettent l'énergie qu'il leur reste pour ranger toutes les salles et le matériel.

UN WEEK-END FESTIF DONT TOUT LE MONDE SE SOUVIENDRA FORCÉMENT !





LA TROUPE SE M'ART



Pendant les vacances d'hiver (en février-mars), nous avons joué la comédie, "Eva rêvait" de Yves Hirschfeld. Après toutes les péripéties, Eva est partie récupérer son Meulière et entame une tournée nationale avec sa pièce, mise en scène par Laurence... L'histoire ne dit pas si Myriam et Yvon sont sortis de la chambre...

Pour cette 11ème saison, sur les 6 séances, la salle était complète (soit au total 406 spectateurs). Depuis 3 ou 4 ans, nous sommes 4 comédiens amateurs sur scène. La durée des pièces étant de 2h00 environ, le défi est à relever chaque année.

Pour l'année 2025, un 5ème personnage va peut être se rajouter à la troupe. A l'heure où ces feuilles sont imprimées, nous ne pouvons pas vous informer sur la saison 2024-2025.

Toutefois, les répétitions commenceront début septembre le vendredi soir à 20h00 avec une accélération à l'approche des représentations en principe le mardi. Pour finir, l'association remercie l'ensemble des personnes qui contribuent au bon fonctionnement de la troupe : les bénévoles, les conjoint (es), la municipalité avec ses agents communaux et un grand merci pour le prêt de la salle.



GFPV RACING



Les 20 et 21 avril, l'association GFPV Racing a organisé deux courses qualificatives pour les championnats de France de drone racing sur les terrains du Golf de Cap Malo.

Les courses ont attirés les meilleurs français, mais aussi un pilote de Belgique ! 3 membres de l'équipe de France étaient présents. C'est d'ailleurs Swan Versmissen et Arthur Valtier, tous les deux membres de l'équipe de France, qui ont remporté respectivement les courses du samedi et dimanche.

GFPV Racing remercie chaleureusement la mairie de Saint Médard Sur Ille pour le prêt et l'entretien du terrain de drones. Nous remercions également le Golf de Cap Malo sans qui l'organisation de ces courses n'aurait pas été possible.

DES NOUVELLES DE L'ATELIER ST MED'ART



Les artistes de St Med'Art ont participé au rassemblement des Saint Médard de France le samedi 18 mai dans l'après-midi pour peindre en extérieur auprès du canal et vous présenter une exposition de leurs œuvres.

Pierrette Pouchot et Martine Gallais, deux artistes de St Med'Art, ont réalisé chacune une œuvre pour les sachets de graines distribués par la commune.

Le 14 juin à 18h30, vous êtes invités au vernissage de l'exposition annuelle sur le thème du canal dans la salle de la mairie.

Le 22 juin, les artistes iront visiter le musée Yvonne Jean-Haffen de Dinan.

Le 26 août, nous découvrirons les œuvres monumentales de la Vallée des Saints. Nous serons présentes au forum des associations à la rentrée pour les inscriptions.



MARIE-THÉ NOËL

SAINT MÉDARD TENNIS DE TABLE

Cette année notre effectif est de 69 adhérents, dont 40 jeunes. Les équipes séniors en compétitions adultes **ont eu de bons résultats** : en D3, l'équipe-1 termine 3ème, en D4 l'équipe-2 prend la première place (montée en D3 à la clef), notre équipe-3 termine 2ème (ex-aequo avec le premier !) et l'équipe-4 finit au pied du podium (4ème). La saison sportive s'est terminée le 31 mai par une finale départementale pour l'équipe-2 composée de Tommy, Gildas, Philippe, Mickael, Pascal et son leader Jérôme, qui s'est offert en plus une victoire individuelle lors du tournoi régional de TTHV (Noyal/Acigné). Nos jeunes progressent en loisirs et en compétition sous l'impulsion de nos entraîneurs Claire et Gildas ainsi que de nos bénévoles.

En mars, Saint-Médard a organisé un tournoi intersecteurs lors duquel 70 jeunes des clubs alentours sont venus en découdre dans une bonne ambiance. Puis, en avril, nous avons organisé 2 journées de stage de Ping où près de 20 jeunes sont venus se perfectionner et s'amuser !

Les inscriptions pour la saison 2024/2025 se feront lors du forum des associations début septembre. Pour tous renseignements, notre adresse email : saintmedardtt@gmail.com



LES KORRIGANS

LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE SOUS UN GRAND SOLEIL



Le 13 mars dernier, les enfants de l'école ont pu profiter du carnaval organisé par Léonie, responsable de l'accueil périscolaire, avec Amaury, animateur médardais et l'Association de Parents d'élèves Les Korrigans. Sous un grand soleil, l'équipe d'animation avait organisé de nombreux jeux dans la cour de l'école, ainsi qu'une boum ! Après un défilé, "un peu rapide", les enfants ont pu déguster les gâteaux fournis par les parents au stand tenu par l'APE. Un bel après-midi carnavalesque et printanier, à renouveler absolument l'année prochaine ! Merci à tous d'avoir répondu présents pour cet événement.

BAL BRETON ET KERMESSA

Nous vous retrouvons très prochainement, lors des 2 derniers temps forts de cette fin d'année, le bal breton le **vendredi 7 juin** et la kermesse de l'école le **samedi 22 juin** suivi d'un repas le soir. A cette occasion une tombola est organisée, avec de superbes lots. Vous pouvez voir la liste des lots et acheter vos tickets directement sur le site : <https://urlz.fr/qGeb>, le tirage au sort aura lieu le jour de la kermesse.

Les parents qui aimeraient participer à l'organisation des prochains événements de l'école (bal breton, kermesse, goûter de rentrée etc.) peuvent écrire à l'association pour être intégrés à la mailing liste : korrigans.stmedard35@gmail.com

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le collectif Fête de la Musique, après avoir été généreusement accueilli l'an dernier par Korason, rejoint cette année La Caboché, association qui gère le bar La Tête d'Affiche. Après dix ans, l'équipe est dans une année de mutation, et en raison des grands événements prévus cette année à St-Médard (St-Médard de France et Fête du village), il a été décidé de programmer une fête de la musique réduite. Moins de dépenses, pas ou peu de matériels, moins de groupes, la fête sera un peu plus intimiste **le dimanche 23 juin**, mais pas moins enthousiasmante !

Au programme : 15h à 18h : scène ouverte, bœuf, danse bretonne, chorale...; 18h et 20h : deux groupes locaux à découvrir. Sur la place du village, avec la participation du Camion à Croquer. Infos : <https://www.facebook.com/SaintMedardFest>. Contact : saintmedardfest@gmail.com



La section théâtre propose un atelier enfant, un atelier improvisation ado et une troupe adulte amateur d'improvisation théâtrale, La Smala qui a fait ses débuts avec succès à la Tête d'Affiche, au Café des Possibles et à Andouillé-Neuville avec la TIM, troupe de Mouazé. L'atelier d'écriture regroupe 5 à 8 plumes amateurs, une fois par mois, et a proposé cette année la lecture de courtes nouvelles lors de la Nuit de la lecture organisée à la bibliothèque et une exposition d'haikus pour le Printemps des Poètes à La Tête d'Affiche."

À l'occasion des St Médard de France où elle a chanté le 18 mai, la chorale a dédié à l'événement la reprise de la chanson des Frères Jacques "A la St Médard". Elle chantera également à la grande braderie d'Emmaus le 8 juin. Il y aura également des stages de chant et projets ponctuels en cours d'année, pour adultes et enfants. Les ateliers de dessin enfants et adultes exposent à la bibliothèque de Saint Médard sur Ille. L'atelier BD-comics-manga propose aux ados de développer leurs histoires jusqu'à obtenir des petites BDs imprimées qui sont ensuite disponibles à la bibliothèque. Un atelier adulte pourrait aussi être proposé à la rentrée.



La salsa a deux cours, un de débutants et l'autre de confirmés, les lundis. **Samedi 21 septembre 2024**, stage de salsa et autres danses latines l'après-midi, salle Anne Rivière. Il sera animé par deux professionnels : Maria et Loïc, et se poursuivra par une soirée endiablée de salsa, bachata, reggaeton etc ! Save that date !

L'atelier cirque viendra encore animer les vacances de la Toussaint. Chaque groupe pourrait accueillir quelques nouveaux participants à la rentrée de 2024. Nous vous attendons nombreux au forum des associations pour venir vous inscrire et découvrir toutes nos activités.

LE TRAIL DU GALOU EST DE RETOUR SUR NOTRE TERRITOIRE



En Octobre 2022, l'association du galou organisait son 1er trail... Une vraie réussite humide mais heureuse ! Ils s'étaient dit dans 2 ans, même saison, même endroit, et les voici de retour. Le tracé des 3 courses est finalisé, et nous pouvons vous confirmer que les centaines de traillleurs fouleront nos beaux sentiers de randonnées le **13 Octobre prochain**.

C'est un moment privilégié pour découvrir des lieux privés non ouverts au public en temps normal, avec cette année une course pour les collégiens et d'autres surprises ! Inscriptions à partir du 1er juillet sur nextrun.fr (pré-inscription également possible à la ferme du p'tit gallo uniquement le 1er juin à l'occasion des 20 ans de la ferme)

1€ sera reversé par participant (toutes activités confondues) pour l'association Haroz. Une association qui vient en aide aux enfants hospitalisés en leur apportant du rêve, de la joie et du bonheur. A noter, que sur le site de départ (la ferme du p'tit gallo à la Janaie à Montreuil le Gast) aura lieu un marché de producteurs, et un repas cuisiné sur place sera servi (sur réservation).

VENEZ FAIRE DU FOOT !



Le club de foot USMFSM (Montreuil-Feins-St Médard) cherche à recruter des joueuses et joueurs de toutes catégories (U6-U7/U8-U9/U10-U11/U12-U13/U14...Séniors et vétérans) ainsi que des entraîneurs. Nous souhaitons aussi recréer une équipe sénior et vétéran dans une bonne ambiance et dans le respect.

Alors si vous êtes motivés et vous voulez défendre les couleurs de votre club, n'hésitez plus !! On vous attend. Pour nous joindre : foot.montreuil@outlook.fr / 06 25 45 22 13 / 06 71 09 20 33

NOUVEAU : LE MARCHÉ DU SAMEDI !

Depuis début Mai, nombreux d'entre vous apprécient notre nouveau marché très bucolique sous les arbres du jardin de l'Eglise. Mickaël du Fournil Germinois, Paola et Noë des p'tits Bregeons, Olivier de la fromagerie de la Germillotte, Virginie de la pépinière des Lucanes, Catherine de l'Agitée du Bocal, sont présents chaque samedi ou un sur deux selon leur planning ou production, de 9h00 à 12h30.



Nous avons d'autres artisans et producteurs en réflexion, mais nous sommes bien sûr attentifs aux demandes et souhaitons qu'il reste au maximum à vocation alimentaire. Si vous connaissez des producteurs de bons produits, n'hésitez pas à les inviter à contacter la mairie, pour rappel nous avons fait le choix de la gratuité des emplacements.

ET TOUJOURS LES FOOD TRUCKS

A vos papilles ! Le mardi soir, retrouvez le Food Truck MANGER LIBANAIS qui vous propose à emporter des spécialités libanaises. Le mercredi soir : Alex, d'ÔTIPACHE confectionne des pizzas, en mettant l'accent sur des méthodes artisanales et des produits régionaux. Le jeudi soir, LB VIANDES, Jean Laurendeau, boucher, charcutier et traiteur vous propose des produits variés et fait maison. Le vendredi, tous les 15 jours, LE CAMION À CROQUER, spécialisés en burgers et frites, Solenn et Julien proposent aussi un 'dwich', une salade du moment et des desserts.

LA CABOCHE, C'EST QUOI ?

Vous avez peut-être croisé le nom de cette nouvelle association médardaise lors des derniers mois. La Caboché est l'association qui a repris le bar La Tête d'Affiche en location-gérance depuis la mi-juillet 2023, et est en passe de signer l'achat définitif du fonds auprès de Bernadette Lecerf.



12 co-président.e.s composant le bureau collectif, une vingtaine de membres actifs et un employé, Ludovic BRUN, se relaient pour tenir le bar. Le bureau est organisé en quatre commissions : gestion-finance, programmation-communication, entretien-travaux, approvisionnements. Certaines sont ouvertes aux autres bénévoles, comme la commission programmation, et il sera également fait appel aux bénévoles et bonnes volontés lors de besoins ponctuels comme des animations spécifiques ou de menus travaux.

L'idée de La Caboché, c'est de conserver l'esprit de La Tête d'Affiche, un bar ouvert à tous, tenus par tous, pour tous. Vous y trouverez des animations de tout type (Café-tricot, concerts, jeux, théâtre, conférence, atelier vélo, soirées originales, stages et ateliers de pratiques diverses...) et nous invitons chaque Médardais à se saisir du lieu et venir nous proposer de nouvelles idées !

Si vous souhaitez soutenir l'association, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles actifs, prendre une adhésion à l'association, vous inscrire à la notre liste de diffusion... Vous pouvez nous contacter par mail lacaboché35@gmail.com, FB: <https://www.facebook.com/latetedaffiche>, ou en venant rencontrer l'un des bénévoles au bar sur les horaires d'ouverture.

Les horaires sont conservés : 16h-20h les mardis, jeudis, vendredis, 10h-13h/16h-20h les mercredis, samedis, dimanches. Prochains événements à découvrir dans l'agenda en 4ème de couverture.

LA CABOCHE. ANNE-SOPHIE LAINNEMÉ, STÉPHANE BOUILLON, MANUELLA BLOT, MICKAËL DEVIGNE, TRIPHINE DUVAUFERRIER, SÉBASTIEN GONÇALVES, VINCENT LE FERRAND, LAURENCE LEBEL-MOIRÉ, ROMAIN LEMARCHAND, PATRICK MAUNOURY, PIERRE MOIRÉ, PAULINE SOURMAIL.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Nous allons vers les beaux jours (que nous espérons nombreux... nous le verrons cet été !) et vers les diverses festivités : le rassemblement des Saint-Médard de France, qui vient de se clore et qui fut d'ailleurs une réussite malgré une météo capricieuse, la fête de l'école et la fête de la musique à venir fin juin, et probablement d'autres rendez-vous encore.

Sur le plan de l'activité municipale, nous déplorons un nombre réduit de commissions ces derniers mois. Cette réduction et le nombre réduit de points à l'ordre du jour des derniers conseils municipaux (hors vote du budget) expliquent en partie l'absence de sujets particuliers à soulever dans ce billet. Des projets sont menés, mais nous regrettons le manque de visibilité et d'échanges sur les projets communaux. De plus, certaines thématiques importantes (gestion de l'eau et consommation d'énergie notamment) pourraient justifier la tenue de nouvelles commissions, voire de tables rondes, comme l'ont été récemment les rendez-vous organisés dans le cadre du projet de réaménagement du bourg.

Ceci étant dit, nous préférons mettre à profit les quelques mots qui nous sont mis à disposition pour adresser un grand bravo à l'association des Saint-Médard de France, ainsi qu'aux nombreux bénévoles et membres des autres associations qui se sont joints à eux pour l'organisation de ce bel événement et en général à celles et ceux qui œuvrent, par leur engagement associatif, à la qualité de vie de notre commune.

Bel été à toutes et à tous !

CECILE GUILLEMAUT, PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL
Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*



VALCOBREIZH



CONTRÔLE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Le contrôle d'accès arrive dans nos déchèteries mais **sans limite de passage** pour vous ! « Pourquoi mettre un contrôle d'accès si ce n'est pas limité alors ? » Tout simplement parce que des résidents hors de notre territoire viennent déposer leurs déchets dans nos déchèteries depuis plusieurs mois.

En effet, les territoires proches du nôtre sont tous passés au contrôle d'accès ou ont limité certains apports dans leurs déchèteries (tels que les déchets verts). Forcément, nous avons plus de visiteurs et cela nous impacte financièrement, car plus de flux à traiter. Les élus se voient donc contraints d'agir en équipant l'ensemble des déchèteries d'un contrôle d'accès. Celui-ci ne sera absolument pas restrictif pour les usagers du territoire ! Une étude sera menée au cours des prochaines semaines pour définir ses modalités de mise en œuvre. Le déploiement du contrôle d'accès pourrait s'effectuer en plusieurs étapes d'ici la fin de l'année.

DIMINUONS NOS DÉCHETS - NOUVEAU DISPOSITIF

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, le SMICTOM Valcobreizh encourage l'utilisation de couches lavables, dans un objectif de réduction des déchets ménagers. Afin de diminuer les textiles sanitaires (mouchoirs, couches bébés et adultes, essuie-tout, cotons, lingettes...) présents dans les ordures ménagères résiduelles et encourager l'usage de produits d'hygiène réutilisables, le SMICTOM Valcobreizh souhaite proposer deux aides à l'achat à destination de ses usagers ménagers. Ainsi, un **dispositif d'aide à l'achat** de produits d'hygiène durables a été voté en dernier bureau. Modalités sur le site www.valcobreizh.fr - onglet « je réduis mes déchets »



SÉRIE « LES ÉTONNANTS MÉDARDAIS »



De tous temps, les femmes et les hommes ont voyagé... On découvre au gré de leur rencontre, leurs qualités, leurs dons et leurs faiblesses ... leurs VIES .

Pierre HERFROY fut l'un de ces étonnants médardais. Il naquit à Saint Médard en pleine 1ère guerre mondiale, le 9 mars 1918. Il fut l'un des élèves de l'école de St Médard et eut Mr JUHEL père, comme instituteur. Puis il rentra au séminaire de Chateaugiron. Bien évidemment comme tous les séminaristes, il apprit la musique et le chant. Il fut ordonné prêtre en 1946 à la cathédrale de Chartres.

Passionné par la musique, il apprit à jouer de l'orgue et devint titulaire des Grandes orgues de la Cathédrale de Chartres puis fut nommé Maître de chapelle à cette Cathédrale. Il avait un petit bureau à côté de la cathédrale, sa cousine Alice BOURDON vint le retrouver à Chartres pour l'aider à s'occuper de sa maison.

Tous les ans, il faisait Chartres/Saint-Médard-sur-Ille en scooter pour y célébrer la messe à l'église. Il possédait une grande collection de disques 33 tours de musique classique, sa passion. Lors du départ de Monseigneur MAILLET, fondateur-directeur des Petits Chanteurs à la croix de bois de 1924 à 1959, Pierre HERFROY fut approché pour le remplacer. Mais on lui préféra l'abbé Roger DELSINNE.

Il décède le 06 Novembre 1974 à St Médard après une vie dédiée à la religion et à la musique.

Histoire contée par 2 membres de la famille de Pierre Herfroy : Pierre Gautier et Alain Levré
JOSIANE DETOC

Angé des Ongles
 Angéline Lecuyer
 Prothésiste Ongulaire
 23 Rue Angélys
 35250 Saint-Médard-sur-Ille
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
 Sur RDV

Me contacter
 tel: 06 70 64 94 59
 mail: angedesongles35@gmail.com
angedesongles.odoo.com
[angedesongles](https://www.facebook.com/Ange-Des-Ongles) [f Ange Des Ongles](https://www.facebook.com/Ange-Des-Ongles)

JLD Menuiserie
 Menuiserie
 extérieur/intérieur
 Isolation Cloisons sèches
 06 79 55 14 82

Vos Conseillers immobilier à Saint Médard sur Ille et alentours (35)

Erika DENIS
 06 74 19 22 14
erika.denis@iadfrance.fr

Anthony DELAMARD
 07 69 81 94 68
anthony.delamard@iadfrance.fr

Avis de valeur offert !

Suivez nous !
 Mandataires indépendants en immobilier - Agents commerciaux de la SAS i@D France immatriculés au RSAC de RENNES sous les numéros : 910039882 et 880456090 (sans détention de fonds) titulaires de la carte de démarchage immobilier pour la compte de la société i@D France SAS.

iad

Adaoz
 Menuiserie Agencement
 06 40 95 39 31
adaoz-agencement@hotmail.com
 Saint Médard sur ille

Pour la prochaine parution du bulletin municipal (novembre/décembre 2024), vous avez, la possibilité de déposer un encart publicitaire concernant votre entreprise avant le **20 octobre 2024**. Tarifs et modalités disponible en mairie.



AGENDA

- **Jeudi 6 juin** : Animation sur les mobilités par la CCVIA - 16h - Parking de la Gare
- **Vendredi 7 juin** : Bal breton par les enfants de l'école -18h00 - Place de l'église
- **Samedi 8 juin** : Stage de chant par Korason - 10h - Salle AM. Rivière
- **Samedi 8 et 22 juin** : Café tricot à La Tête d'Affiche
- **Dimanche 9 juin** : Elections européennes de 8h à 18h - Salle JJ. Fontaine
- **Dimanche 9 juin** : Assemblée générale de l'asso 35 des St Médard de France - 11h - Salle AM. Rivière
- **Mercredi 12 juin** : Conseil municipal à 20h00 - salle JJ. Fontaine
- **Vendredi 14 juin** : Réunion de l'Assemblée des Sages - 15h00 en Mairie
- **Vendredi 14 juin** : Exercices pratiques avec la Réserve Communale à 19h30 en Mairie
- **Vendredi 14 juin** : Exposition sur le canal par les St Med'Art - Salle JJ. Fontaine
- **Samedi 15 juin** : Atelier vélo et spectacle le soir à La Tête d'Affiche
- **Mercredi 26 juin** : Réunion des associations à 20h00, salle Salle JJ. Fontaine
- **Samedi 22 juin** : Fête de l'école par Les Korrigans - Cour de l'école
- **Dimanche 23 juin** : Fête de la musique à partir de 14h - Place de l'église
- **Vendredi 28 juin** : Tournoi des familles par Saint Médard Tennis de table
- **Samedi 29 juin** : Assemblée générale de Saint Médard Tennis de table - Salle des sports à 18h00.
- **Mardi 2 juillet** : Assemblée générale de Korason - 20h, salle J. Texier.
- **Vendredi 5 juillet** : soirée DJ/Cocktail à La Tête d'Affiche

FÊTE COMMUNALE

Samedi 24 et dimanche 25 août : Fête communale par le Comité des Fêtes. Fête foraine, moules-frites, orchestre/soirée dansante et feu d'artifice le samedi, braderie sans réservation pour le dimanche.

● **Vendredi 6 septembre** : Rencontre des nouveaux habitants - Salle des Sports Octave Jus à 18h00

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 6 septembre : Forum des associations - Salle des Sports Octave Jus à partir de 19h00, galettes saussices sur place.

Nous remercions les acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, N°11

